

ASSURANCES

LES PERTES PAR LE FEU AU CANADA

Le rapport de la "National Fire Protection Association" sur l'incendie de Baltimore déclare que:

"L'absence générale de protection des ouvertures, pratiquées dans les murs, a plus contribué que toute autre cause à répandre cet incendie. On peut même attribuer à cette cause l'extension de ce feu au point de rendre impuissants les efforts du service d'incendie."

Modes de protection des fenêtres. — Les types de protection des fenêtres se divisent en trois classes, savoir: jets d'eau ou arroseurs ouverts, contrevents métalliques, châssis métalliques ou recouverts de métal avec vitres en treillis. Les arroseurs ouverts, ou "rideaux aquifères" n'ont pas été soumis à des épreuves très rigoureuses, et cependant on les recommande de préférence aux contrevents. Cette dépendance ne semble pas être justifiée, car l'eau est diathermane et permet à la chaleur radiante de la pénétrer facilement. Un rapport du "New York Board of Fire Underwriters", sur la question des arroseurs, comme protection des fenêtres, résume son usage de la manière suivante:

"Nous sommes sous l'impression que le système des arroseurs ouverts alimentés par des conduites d'eau sous forte pression, ne saurait apposer une barrière sûre en cas de grand incendie. On ne devrait pas l'installer à l'exclusion des vitres à treillis et des contrevents. Nous croyons que l'on devrait faire usage de ces derniers sur toutes les ouvertures de façades, dans les quartiers exposés."

La plus grande valeur des arroseurs ouverts repose dans le renfort qu'ils pourvoient à d'autres mesures de protection des fenêtres, telles que les contrevents et les vitres à treillis.

Les contrevents ont fait preuve de résistance en maintes occasions, mais leur apparence n'est pas attrayante. Leur emploi a sa raison d'être dans les ouvertures pratiquées à l'arrière des entrepôts et des manufactures, toute méthode systématique de fermeture, dans une maison occupée par des locataires, ne serait guère pratique. Un autre inconvé-

nient serait qu'un feu, qui éclaterait à l'intérieur pendant la nuit, pourrait atteindre de grandes proportions, avant d'être découvert de l'extérieur, si ces contrevents étaient fermés. Les stores qui s'enroulent automatiquement n'ont pas ce désavantage, mais leur installation est dispendieuse. Les contrevents de toute sorte devraient posséder les qualités suivantes: (a) la résistance au feu. Cette propriété dépend des matériaux dont ils sont faits et de leur mode d'installation; (b) la propriété de résister à la radiation de la chaleur; (c) la facilité d'être ouverts de l'extérieur. Cette dernière qualité est essentielle, afin que les pompiers puissent avoir accès à l'intérieur, ou que les personnes de l'intérieur aient issue en dehors de la maison.

Lorsque le danger du voisinage ne justifie pas l'usage des contrevents, ou si leur apparence déplaît, des vitres à treillis, montées dans des châssis métalliques ou couverts en métal, plaisent davantage, mais n'ont pas le même degré de résistance; cependant, de telles vitres ne sont pas une protection contre la radiation de la chaleur; on ne saurait les recommander en cas de dangers graves, à moins qu'elles ne soient renforcées par des contrevents ou des arroseurs extérieurs.

En général, si une construction est de première classe et séparée de toute autre d'au moins 75 pieds, les arroseurs ouverts devraient suffire, sauf les cas de dangers très graves. Si le danger extérieur est ordinaire et à 40 ou 50 pieds de distance, et que la construction elle-même n'est pas de matières très inflammables, les vitres à treillis seraient préférables. S'il y a danger grave et que la distance est de 25 à 40 pieds, il est nécessaire de couvrir les contrevents de fer-blanc, lorsque l'apparence n'est pas un obstacle. Et si la distance d'un danger grave est inférieure à 25 pieds, il faut non seulement couvrir les contrevents d'une enveloppe métallique, mais recourir en outre aux vitres à treillis ou aux arroseurs ouverts. Ces recommandations sont purement des mesures de précaution, car chaque construction est en soi un problème, suivant la nature des matériaux, des occupants et du danger de son voisinage. Les principaux désavantages des fenêtres protégées, en outre de leur laideur, est que l'économie réalisée sur les primes d'assurance est trop minime pour couvrir les frais de protection; d'un autre côté, elles sont impuissantes contre les feux qui éclatent à l'intérieur.